

BULLETIN MUNICIPAL



16 JUIN 2018
BÉLARGA EN FÊTE

22 JUIN 2018 20h30
CONCERT DE JAZZ

5 JUILLET 2018 18H/23H
SOIRÉE NOCTURNE
« PLACE AU TERROIR »
AU CENTRE DU VILLAGE

13 JUILLET 2018 19h30
REPAS DANSANT
SALLE DES FÊTES

14 JUILLET 2018
CÉRÉMONIE À 11H30
SALLE DES FÊTES

Dans ce numéro

Édito du Maire.....	2
C'est Voté	2
Budget de la commune	3
Infos Mairie et Bibliothèque..	4 à 7
École.....	8 / 9
Associations	10 à 13
Événements Festifs	14 à 16
Portrait :E.MAFFRE-BAUGÉ ...	17
Portrait Justine LENHOF née dans le village	18
Premier PACS	18
Commerçants	19
État civil et horaires mairie.....	20

ÉDITO DU MAIRE

Chères Bêlarganaises, chers Bêlarganais,

L'été est déjà là, les vacances scolaires approchent. C'est l'heure des soirées en plein air, en famille, entre amis, entre voisins. En cette période estivale riche de moments de convivialité, je souhaite que vous profitiez pleinement de ces instants de partage et je vous invite à participer à tout ce qui est mis en place dans notre village pour répondre au besoin de cohésion sociale.

Ainsi, **le 5 juillet, nous renouvelons le 2^{ème} marché du terroir** qui a eu un franc succès l'an passé et nous nous retrouverons **le 13 juillet** aux abords de notre salle des fêtes pour une soirée conviviale et animée.

Je tiens une fois encore à saluer toutes les associations, tous les bénévoles qui se sont investis lors de ce premier semestre.

Vous l'attendez tous et elle arrive !!! La fibre devrait être en fonctionnement dans notre commune dernier trimestre 2018. Pour plus de renseignements n'hésitez pas à consulter le site du département (heraultnumerique.fr).

Le 5 avril dernier, le conseil municipal s'est réuni pour voter le budget, moment clé de l'année d'une municipalité. Une réunion publique spécial budget vous sera présentée à l'automne. En attendant vous trouverez dans ce bulletin le récapitulatif de notre budget.

La réunion publique du PLU qui a eu lieu le 31 mai a permis de faire un nouveau point d'avancement sur ce projet et répondre à vos questions. Nous continuerons à œuvrer dans le même esprit de communication et de transparence.

Enfin, pour nous aider à préserver la qualité de vie dans notre village, nous avons besoin que chacun puisse respecter les règles de vie communes.

En particulier, il est important que les poubelles n'encombrent pas nos rues, et que le centre de tri reste propre et ne fasse pas l'objet de dépôts sauvages durant le week-end et plus généralement que chacun respecte son environnement et son voisinage.

C'est à ce prix que nous réussirons à conserver cette qualité de vie qui nous tient à cœur.

Je vous souhaite, à toutes et à tous, un très bel été.

Le Maire, José MARTINEZ

CONSEIL MUNICIPAL - C'EST VOTÉ !

ACTUALITÉS

**Le dernier Conseil
Municipal a eu lieu le
3 MAI 2018**

L'essentiel des décisions votées lors des conseils municipaux de janvier à mai.

- ◇ VOTE DU BUDGET : compte de gestion 2017, compte administratif 2017, budget primitif 2018 ont été votés à l'unanimité.
- ◇ CONVENTION de participation financière avec l'accueil de loisirs du Pouget adoptée à l'unanimité.
- ◇ SUVENTIONS accordées aux associations.
- ◇ DEMANDES DE SUBVENTIONS pour la réparation du clocher de l'église, les travaux dans l'ancienne maison Fondecave, la climatisation de la cantine et du secrétariat de mairie, la réfection des trottoirs sur la D32 à la sortie du village vers Gignac.



BUDGET 2018

Un budget est un acte juridique qui prévoit et autorise les recettes et les dépenses. La structure d'un budget comporte différentes parties : la **section de fonctionnement** et la **section d'investissement** qui se composent chacune d'une colonne dépenses et d'une colonne recettes. Nous avons voté le budget lors d'un conseil municipal spécifique au budget le



Total Dépenses/Recettes	PRÉVU	RÉALISÉ	RESTE à RÉALISER
TOTAL	752 339,00 €	631 602,11 €	53 381,00 €
Dépenses Fonctionnement	455 397,00 €	412 885,07 €	
Dépenses d'investissement	296 942,00 €	218 717,04 €	53 381,00 €
TOTAL	752 339,00 €	690 967,39 €	
Recettes Fonctionnement	455 397,00 €	446 089,42 €	
Recettes d'investissement	296 942,00 €	244 877,97 €	50 409,00 €
EXCÉDENT		59 365,28 €	
DÉFICIT			2 972,00 €

Excédent à reporter au Budget primitif 2018 (59 365.28 - 2972) = **56 393.28 €**

Excédent de Fonctionnement = **33 204.35 €**

Excédent d'investissement = **26 160.93 €**

BUDGET PRIMITIF 2018

La section de Fonctionnement s'élève à 465 243 €, y compris l'excédent 2017 qui s'élève à 33 204 €

La section d'Investissement s'élève à 155 370 € y compris le reste à réaliser en dépenses (53 381 €) et en recettes (50 409 €); et la reprise de l'excédent 2017 = 26 161 €

Le TOTAL du Budget (toutes sections confondues) est de 620 613 €.

INVESTISSEMENTS PROPOSÉS POUR 2018

Investissement	Coût
Réhabilitation du logement communal	30 927,00 €
Signalisation	7 000,00 €
Rénovation Immeuble Lonroth	17 542,00 €
Mise aux normes Tableaux EDF	5 000,00 €
Climatisation Mairie + Cantine	10 220,00 €
Restauration du Beffroi de l'église	7 928,00 €
Réfection trottoirs RD Sortie du village	27 463,00 €

Des subventions ont été demandées au Département et à l'Etat (DETR), nous sommes dans l'attente des attributions.

DÉMARCHES ADMINISTRATIVES

NOUVEAUTÉ POUR LES CARTES D'IDENTITÉ ET LES PASSEPORTS



RAPPEL : CARTE D'IDENTITÉ ET PASSEPORT

Depuis le **7 Mars**, les demandes de Cartes Nationales d'Identité et de passeports se font dans les Mairies équipées d'un dispositif de recueil et d'empreintes.

La commune de Bélarga n'étant pas encore équipée de ce dispositif, les usagers peuvent se rendre dans une des 25 mairies dont vous pouvez retrouver la liste sur <http://www.herault.gouv.fr>

Pour les habitants de Bélarga, les 3 mairies les plus proches sont : **Pézenas, Gignac et Clermont l'Hérault.**

Comment faire ?

Vous pouvez venir retirer un dossier à la mairie de Bélarga ainsi que la liste des pièces à fournir, puis vous adresser à l'une des 25 mairies concernées dans l'Hérault pour déposer votre dossier et prendre vos empreintes ; ou bien vous pouvez faire votre pré-demande en ligne : <https://ants.gouv.fr/monespace>

AUTORISATION DE SORTIE DU TERRITOIRE (A.S.T.)

À compter du 15 janvier 2017, un enfant mineur qui vit en France et voyage à l'étranger seul ou sans être accompagné de l'un de ses parents doit être muni d'une autorisation de sortie du territoire (A.S.T.). Il s'agit d'un formulaire établi et signé par un parent (ou responsable légal). Le formulaire doit être accompagné de la photocopie d'une pièce d'identité du parent signataire.

Vous pouvez télécharger ce formulaire **Cerfa n°15646*01** sur le site officiel <http://www.service-public.fr> ou le retirer à la mairie.



INTERDICTION DU BRULÂGE À L'AIR LIBRE DES DÉCHETS VERTS

En France, on estime qu'un million de tonnes de déchets verts sont brûlés à l'air libre chaque année (*Source ADEME*). Largement pratiquée, cette activité est pourtant interdite par le règlement sanitaire départemental (article 84). En effet, au-delà des troubles du voisinage générés par les odeurs et les fumées, et des risques d'incendie, le brûlage à l'air libre des déchets verts a un impact certain sur la santé et contribue de façon significative à la dégradation de la qualité de l'air, pouvant même être à l'origine de pics de pollution. Des solutions alternatives adaptées existent, plus respectueuses de l'environnement et privilégiant la valorisation des déchets verts plutôt que leur brûlage. Retrouver toutes les informations avec le lien ci-dessous ou en mairie :

http://www.occitanie.developpement-durable.gouv.fr/IMG/pdf/plaquette_vf_consultation.pdf

NE BRÛLONS PLUS NOS DÉCHETS VERTS à l'air libre!

QU'EST CE QU'UN DÉCHET VERT ?
Ce sont les herbes mortes, les tiges de joncs, les tiges de rose et d'églantier, les résidus d'élagage ou de débroussaillage, les déchets d'entretien de pelouse.

À QUI S'ADRESSE CETTE INTERDICTION ?
Tout particulier de déchets verts en quantité importante (plusieurs mètres cubes ou plusieurs tonnes).

POURQUOI CETTE INTERDICTION ?
Le brûlage à l'air libre des déchets verts est interdit en vertu des dispositions de l'article 84 du règlement sanitaire départemental. Cette interdiction est inscrite dans le cadastre de la commune de 2011.

LES SOLUTIONS
Le brûlage des déchets verts est interdit de la date de publication de l'arrêté préfectoral interdisant le brûlage à l'air libre des déchets verts dans les communes concernées.

LE SAVIEZ-VOUS ?
En France, **100000 tonnes** de déchets verts sont brûlés à l'air libre chaque année, ce qui émet **2000 tonnes** de CO2.

10 000€ de dommages pour un véhicule Diesel récent.

3 JOURS de chauffage d'une maison équipée d'une chaudière haute performance.

3 JOURS de chauffage d'une maison équipée d'une chaudière basse performance.

Ensemble pour une meilleure qualité de l'air

Direction Régionale de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement Occitanie

MISE EN PLACE DE LA SIRÈNE

Après 2 jours de travaux réalisés par la société Eiffage, nous avons depuis la mi-février, une sirène installée sur le toit de la mairie.

En cas de danger, trois sonneries successives alerteront la population.

Chaque premier mercredi du mois, à midi, un essai automatique d'une durée de 1 minute 41 secondes est effectué. Cette sonnerie a suscité quelques interrogations.

Actuellement chaque habitant du village a pu s'y habituer.

Un petit dépliant réalisé par le Ministère de l'Intérieur sur les réactions à avoir en cas d'alerte est à votre disposition à la mairie.

Informations disponibles également sur internet :

www.risques.gouv.fr; www.interieur.gouv.fr



Savoir réagir à l'alerte

lors d'une crise majeure



Le signal national d'alerte

son montant et descendant, émis par les sirènes

L'alerte : 3 séquences d'1 minute et 41 secondes, séparées par un silence

Fin de l'alerte : son continu de 30 secondes

Les essais mensuels : 1 séquence d'1 minute et 41 secondes tous les 1^{ers} mercredis du mois

Être acteur de sa sécurité

Sachez réagir

- > À quels risques êtes vous exposés ?
- > Reconnaissez-vous le signal national d'alerte ?
- > Connaissez-vous les comportements réflexes de sauvegarde ?
- > Confinement ou évacuation : comment choisir ?

Respectez les consignes

Les autorités vous indiqueront comment vous mettre en sécurité.



Pour se protéger des risques, il faut les connaître.
Renseignez-vous en mairie ou en préfecture.

Ou sur :

www.risques.gouv.fr
www.interieur.gouv.fr
www.prim.net



L'alerte : un danger imminent ou en cours

- > Réagissez immédiatement.
- > Adoptez les **comportements réflexes** de sauvegarde



Mettez-vous en sécurité

Rejoignez sans délai un bâtiment.



Tenez-vous informés

Respectez les consignes diffusées sur France Bleu, France Info, autres radios locales ou France Télévisions.



Restez en sécurité

N'allez pas chercher vos enfants à l'école, ils y sont protégés par leurs enseignants.



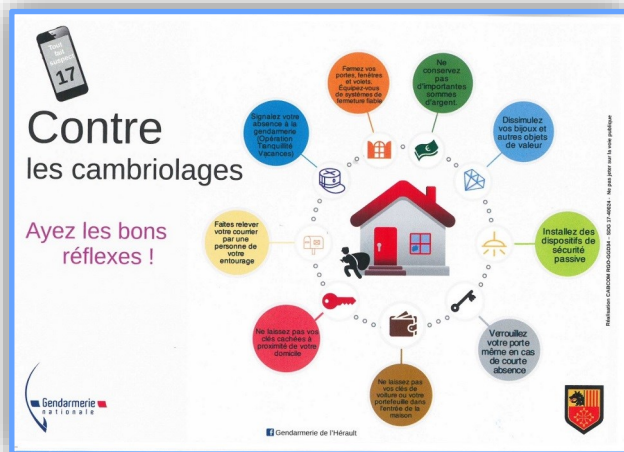
Ne téléphonez qu'en cas d'urgence vitale

À proximité d'un barrage hydraulique, si vous entendez le signal national d'alerte ou le signal spécifique « corne de brume », rejoignez sans délai un lieu en hauteur.



Être citoyen, c'est agir.
Vous aussi, soyez prêts.

POLICE MUNICIPALE



RAPPEL DES RÈGLES DE VIE COMMUNAUTAIRE

TANT QUE VOTRE CHIEN N'EST PAS CAPABLE DE ÇA...



MERCI DE RAMASSER !
L'ABANDON DE DÉJECTION EST PASSIBLE D'UNE AMENDE DE 35 EUROS

Les déjections canines posent de véritables problèmes de propreté urbaine et d'environnement, d'hygiène, de sécurité, de finance et de relationnel !

INTERDICTIONS :

- ◇ de laisser aboyer, gémir ou hurler un chien de façon répétée et prolongée quelque soit son lieu d'habitation
- ◇ De laisser déposer des déjections d'animaux sur les voies et les lieux ouverts au public
- ◇ De laisser divaguer les animaux dans les rues, sur les places et autres points de la vie publique.

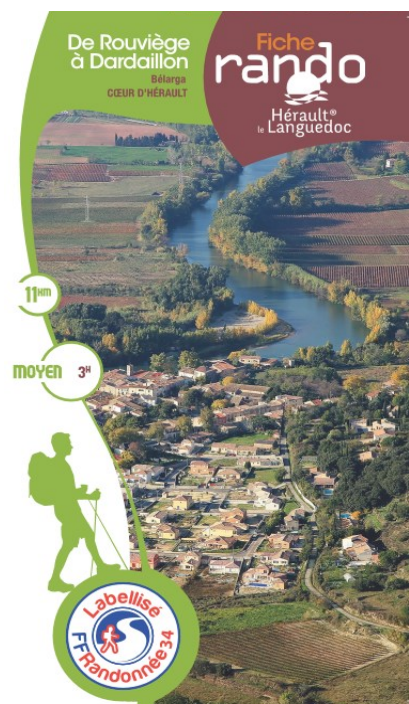
OBLIGATIONS :

- ◇ de ramasser les déjections
- ◇ De tenir les animaux en laisse

SENTIERS DE RANDONNÉE

Depuis leur inauguration en septembre 2017, les sentiers de randonnée de Bélarga remportent un vif succès auprès des Bélarganais, mais aussi auprès de tous les randonneurs novices ou pas et les personnes en vacances qui souhaitent découvrir notre belle région. En collaboration avec la CCVH, Jean-Marie BARY, conseiller municipal, a contribué à l'élaboration d'un dépliant à destination de tous les randonneurs, reprenant les principales informations, et surtout, pour permettre aux « débutants » de ne pas se perdre pendant la randonnée. Nous vous rappelons que ces entiers sont bien balisés, et également pour les non-voyants. L'accessibilité aux personnes handicapées est aussi prévue.

Vous pouvez retrouver ce dépliant en mairie sur simple demande ou sur le site internet www.belarga.fr



CONCERT DE JAZZ * 22 JUIN 2018 à 20h30

Créé en septembre 2013, Le BJB (Big James'Band) est aujourd'hui composé d'une quinzaine de musiciens, élèves et enseignants de l'Ecole de musique intercommunale de la vallée de l'Hérault, et musiciens amateurs de jazz du Pays Cœur d'Hérault.

Si son répertoire s'est progressivement construit par l'appropriation des standards de jazz, plusieurs projets ont également contribué à l'élargissement de son programme musical : chansons avec Alain Schneider ou Jacques Haurigné, répertoire de Noël, programme de pleine lune, concert insolite avec orgue de barbarie...

Ce concert permettra de découvrir le nouveau programme du Bigband sous forme d'une invitation à redécouvrir les origines du jazz avec un set dédié aux negro-spirituals et aux gospels.

Le deuxième set sera consacré au répertoire prolifique d'Henry Mancini autour de ses musiques de films et de chansons, devenues pour la plupart intemporelles...

Enfin, un troisième set permettra de nous replonger dans l'univers du Rythm&Blues, du Funk et de ses dérivés, un jazz des années 1970...

Musique

Grains de Culture

Concerts d'été

Big James Band



Vendredi 22 juin • 20h30

Salle des fêtes • Bêlarga

Entrée libre
www.cc-vallee-herault.fr

VALLÉE DE L'HÉRAULT
COMMUNAUTÉ DE COMMUNES

BIBLIOTHÈQUE

Le réseau de lecture publique de la Communauté de Communes de la Vallée de l'Hérault possède depuis quelques mois son propre portail internet accessible à l'adresse suivante :

bibliotheques.cc-vallee-herault.fr

Vous pouvez accéder au portail en utilisant :

identifiant : votre numéro de carte de lecteur
mot de passe : votre année de naissance

C'est simple et rapide !

- ◇ pour accéder à votre compte, prolonger ou réserver des documents
- ◇ pour repérer un livre, un CD ou un film, découvrir les nouveautés
- ◇ pour suggérer un achat
- ◇ pour consulter l'agenda culturel
- ◇ pour découvrir les sélections thématiques et les coups de cœur de vos bibliothécaires mais aussi pour publier vos avis
- ◇ pour accéder aux ressources numériques (autoformation, musique...)
- ◇ pour obtenir des réponses à vos interrogations
- ◇ pour trouver toutes les informations sur le réseau des bibliothèques.
- ◇ Suivre l'actualité de votre bibliothèque

Le réseau comporte 3 médiathèques, 18 bibliothèques, 3 points relais.
RAPPEL : vous disposez d'1 carte unique pour emprunter et rendre partout.

Venez librement à la bibliothèque pour découvrir nos animations, lire tous les documents que vous souhaitez, consulter la presse ou accéder à un ordinateur....Avec ou sans carte !

Retrouvez tous les rendez-vous sur :

bibliotheques.cc-vallee-herault.fr

Les incorruptibles

En partenariat avec la bibliothèque de Bêlarga, nous avons de nouveau participé au Prix des Incorruptibles.

Ce concours consiste à lire les albums et romans sélectionnés et à procéder à un choix du meilleur livre lors d'un vote (qui s'est déroulé au mois de mai).

En parallèle, nous avons eu la visite dans les classes de CE2-CM1 et CM1-CM2 de Hubert Ben Kemoun auteur d'un des ouvrages.

HORAIRE :

Lundi de 15h30 à 18h00
Jeudi de 16h00 à 18h30
2 postes informatiques réservés au public.

AUTOUR DE L'ÉCOLE

Les principaux projets de l'année 2017/2018

Journée de la laïcité

Cette journée a eu lieu le **8 décembre 2017**. Au sein du RPI, cela fait plusieurs années que nous célébrons cette date. Cette année, nous avons utilisé un support commun qui était **un petit dessin animé** interprétable aussi bien par les petits que par les grands. Ce dessin animé, qui aborde le thème du **respect de la différence**, a été visionné par les classes de la Petite Section au CM2. Par la suite, des ateliers ont été mis en place : arts visuels, photographies, débats philo...

Pour les plus grands (CM1-CM2), le thème de la laïcité a aussi été évoqué dans sa dimension religieuse.

Les écoles de Tressan et Bélarga ont à nouveau concouru cette année pour **le prix de la laïcité**, qui récompense les écoles qui ont des projets innovants et cohérents. Nous avons été nommés **pour le 3^{ème} prix national** !

Les récompenses ont été remises au Sénat à Paris le 6 juin. Une délégation avec 2 enseignants et 3 enfants s'est rendue sur place pour représenter l'école !

Projection de courts-métrages

L'école de Bélarga a de nouveau participé à la manifestation : **« La fête du court-métrage »**. Des projections ont été réalisées le **vendredi 16 mars**, suivies de petits moments de débat.

Marché de printemps

Il a eu lieu **le mardi 10 avril** à Bélarga de 17h45 à 19h30 environ. Il y a eu les chants des enfants suivis d'une vente d'objets dans la cour de l'école. Cette opération a été une véritable réussite et a permis de collecter de l'argent pour la mise en place de nos projets.

PARTENARIAT AVEC L'ASSOCIATION DENRO

L'école de Bélarga collabore avec l'association DENRO qui construit une école au Burkina Faso (depuis maintenant 3 ans).

Nous avons réalisé une collecte humanitaire cette année.

Une véritable réussite. Il y avait au moins 30 cartons avec des livres, des vêtements, du matériel scolaire, des vélos, des jouets...

L'école et l'association remercient toutes les personnes ayant participé à cette collecte.



LAÏCITÉ



MARCHÉ DE PRINTEMPS



PROJET ÉCOLE DE MUSIQUE

Cette année, en partenariat avec **l'école de musique de Gignac**, nous avons travaillé sur les **percussions corporelles**.

Une représentation est prévue le **14 juin** avec les 3 classes.

Les classes de CE2-CM1 et CM1-CM2 se rendront aussi au Pouget au mois de Juin pour participer à un spectacle avec plusieurs autres écoles sur le thème du **centenaire de la fin de la 1^{ère} guerre mondiale**.

CLASSE DÉCOUVERTE

Classe découverte à ERCÉ dans l'Ariège du 2 au 4 mai 2018

Ercé est un petit village situé dans les **Pyrénees** au cœur du **Couserans**, dans le département de l'**Ariège**, à 615m d'altitude en moyenne. La commune s'étend le long de la vallée du Gabet.

Les 3 classes de l'école ont participé à une classe nature et sport.

Malgré le mauvais temps (beaucoup de pluie), la classe verte a de nouveau été une réussite quand aux objectifs fixés.

Nous avons travaillé le « **vivre ensemble** » et l'acquisition de l'autonomie. En plus, les classes de CP-CE1 et CE2-CM1 ont eu une initiation VTT et la classe de CM1-CM2 une initiation Spéléologie.

L'ours étant très présent dans cette région, un travail autour des montreurs d'ours a aussi été réalisé : musée de l'ours d'Ercé, empreintes, jeu de piste...

Le village d'**Ercé** est connu comme « la capitale historique des orsalhers », les montreurs d'ours des Pyrénées Ariégeoises.



Beaucoup de projets ont été mis en place cette année à l'école, certains seront d'ailleurs prolongés sur les années prochaines.

L'équipe enseignante souhaite à tous les enfants et leurs familles un bon été, pour revenir reposés et motivés à la rentrée prochaine !

AUTOUR DES ASSOCIATIONS

LA SOPHIE BÉLARGANAISE

La saison 2018 a bien commencé pour notre club. Lors du week-end de Pâques se sont déroulées à Aspiran les éliminatoires du secteur des Trois Fontaines, en doublettes. 95 équipes masculines sénior étaient en lice, parmi lesquelles 5 équipes bélarganaises. Les conditions de jeu ont été compliquées, à cause des conditions météo et de la technicité des terrains. Deux équipes bélarganaises sont parvenues en phase finale. L'équipe composée de Yannick, Simon et Paul s'est hissée en haut du tableau et a participé au championnat de l'Hérault à Mauguio.

Après la qualification de Yannick, Simon et Paul, c'est l'équipe de Jean Paul, José et Lionel qui s'est qualifiée pour les championnats de l'Hérault vétérans à Mudaison.

Félicitations à tous ces joueurs qui hissent bien haut les couleurs de Bélarga.

Les prochains rendez-vous pour la Sophie ;

- Championnat des clubs en 2^{ème} division avec Bélarga, Teyran, Celleneuve, St Matthieu de Tréviers, Claret, Villeneuve les Maguelonne sur trois journées : 19 mai à Villeneuve les Maguelonne, 9 juin à Teyran, 30 juin à Bélarga.

- Les inter-villages qui regroupent 12 clubs ont commencé le 20 mars et se termineront le 12 juin. A 5 journées de la fin, Bélarga est à la 3^{ème} place.

- Le challenge des 55 ans et plus s'est déroulé chaque mercredi du 26 mars au 30 mai. Félicitations à Marie-France, toujours présente, qui obtient chaque année de très bons résultats.

- Le 26 mai le challenge Didier Cadet a vu s'affronter 53 équipes.

- Le dimanche 1^{er} juillet, un repas ouvert à tous sera organisé. Au menu, brasucade de moules et mouton à la broche.

- le 14 juillet, nous serons sur le terrain pour faire jouer toutes les personnes qui le souhaiteront.



La saison 2018 est malheureusement endeuillée : Hubert nous a quittés.

Il était connu, apprécié et aimé de tous. Il s'est toujours dévoué pour son village dont il a été l'adjoint au Maire pendant de nombreuses années.

Au revoir Hubert, ta disparition brutale a plongé les pétanqueurs de la Sophie Bélarganaise dans une très grande tristesse.

Tu nous manques les après-midi sur le terrain de boules, le soir pour faire la coinche, les mardi et jeudi aux inter-villages auxquels tu aimais participer. Tu étais présent et engagé en tant que bénévole dans les manifestations que nous organisons. Tu es une Figure du village qui vient de s'éteindre.

A ta femme Maryse, tes enfants et petits enfants, nous adressons une fois de plus nos sincères condoléances.

Le Président et son bureau

**JOURNÉE DES ASSOCIATIONS
9 SEPTEMBRE 2018 de 10h à 16h**

NOUVELLE ASSOCIATION



« Belarg'Comédie »

Création d'un mouvement artistique et culturel dans le domaine du théâtre et du spectacle.

« Le théâtre c'est avant tout un spectacle, une mise en scène un divertissement mais jouer dans l'émotion... »

C'est une prestation de comédiens devant des spectateurs qui regardent un travail corporel, un exercice vocal et gestuel dans un lieu et décor particulier.

C'est la représentation vivante des relations humaines.

Débutants, amateurs, initiés, passionnés

Si vous avez envie de vivre ces moments,

Inscrivez-vous au

06 87 61 32 49

belarg-comedie@gmail.com

Une section adulte débutera début septembre 2018

AUTOUR DES ASSOCIATIONS BELARG'ARTS

Belarg'arts
2018
Deuxième Trimestre
Le petit bulletin No. 10
de votre association d'arts à Bélarga

Vendredi 11 et chaque vendredi
jusqu'au 29 juin 16h00 à 18h00
ATELIERS DE DESSIN ET PEINTURE
mené par M^{me} Jessie Jones
Salle de Associations (au dessus de la salle des fêtes)
Bélarga
Pour faire vos inscriptions contacter Patricia Riboux 04 67 25 36 19

Jeudi 24 mai
SORTIE
CARRIERES de LUMIERES
- les Baux-de-Provence
"PICASSO ET LES MAITRES ESPAGNOLS"
plus d'info: carrieres-lumieres.com/fr/picasso-et-maitres-espagnols
covoiturage possible - départ Bélarga 10h00
Contacter Patricia Riboux 04 67 25 36 19

Jeudi 21 juin
ARGILEUM - St Jean de Fos
Visite guidée plus atelier
covoiturage possible - départ Bélarga 13h15
Contacter Patricia Riboux 04 67 25 36 19

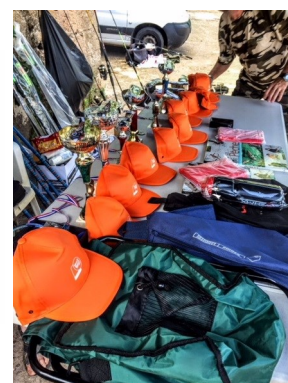
à venir
Nous serons bien présent à la **Marché Nocturne**
le 5 juillet à Bélarga
et
Les Expos d'été avec des animations et repas artistique
du 20 au 26 Juillet - Oeuvres tirés des ateliers
du 24 au 30 Aout - L'art n'est pas toujours le dessin et le tableaux
20 ave de Telon Bélarga

PLUS D'INFOS SUR NOTRE SITE-WEB
www.belargarts.com

L'HAMEÇON INDÉPENDANT

Samedi 26 mai 2018, l'Association l'Hameçon Indépendant Entente Bélarga-Tressan-Aspiran organisait un concours enfants à Bélarga. A cette occasion, un lâcher de truites a été effectué au lieu dit "La Pansière" où les enfants s'en sont donnés à cœur joie et chacun a été récompensé pour sa pêche.

Cette belle matinée s'est achevée dans la bonne humeur par le verre de l'amitié entre parents, enfants et bénévoles.



A.M.R.B. Association Après- midi Récréative Bêlarganaise

L'association a effectué sa 3^e rentrée en 2017-2018.

Nous avons eu la joie de compter 31 adhérents en septembre 2017, auxquels 5 nouveaux adhérents sont venus se joindre en cours d'année. Malheureusement l'association a été endeuillée au printemps avec le décès de l'un de ses membres actifs, ce qui nous a tous, profondément attristés et laissés interloqués.

Nous nous sommes retrouvés, comme d'habitude, à partir de 14h à la salle des fêtes le mercredi après-midi.

Les tarifs retenus lors de l'assemblée générale de 2017 n'ont pas été changés :

Les adhérents pouvaient venir accompagnés de leurs enfants et petits-enfants ainsi que de leurs amis à titre occasionnel.

Nous avons continué nos activités avec divers jeux de société pour les adultes et pour les petits-enfants des adhérents, des jeux qui correspondent à leurs âges et leurs souhaits.

Vers 16h nous avons coutume de faire une pause-café ou thé, agrémentée d'une pâtisserie, et nous reprenons nos activités jusque 18h.

Notre calendrier a été exécuté avec :

- une journée Euroform le 15 novembre 2017 avec présentation de Produits sur la santé et le confort, repas gratuit ainsi que la tombola.

- un repas de fin d'année entre adhérents prévu le 13 décembre 2017 mais reporté par obligation au 28 février 2018. Mais la neige était au rendez-vous !!!

- le loto a été remplacé par une représentation théâtrale sur *Phèdre et autres Grecques* présenté par le **Théâtre du Feu Liquide** qui avait accepté de venir pour un prix modique à la rencontre des Bêlarganais et des habitants des villages environnants. Ce

fut une belle réussite avec 80 spectateurs.

- un repas froid avec animation musicale et tombola a lieu le 13 juin 2018. Les membres des autres associations, ainsi que les amis des adhérents, sont invités à se joindre à nous pour le même prix.

- Nous clôturerons l'année par une croisière journée Grand Siècle sur le canal du Midi le 12 juillet 2018, avec découverte des plus importants monuments architecturaux du Canal Royal avec repas Typique du Terroir à bord de la péniche. Les membres des autres associations peuvent se joindre à nous.

Une assemblée Générale sera programmée très prochainement et la date vous sera communiquée en temps voulu.

À l'approche de la saison estivale, nous souhaitons à tous et toutes, de passer en famille cette période estivale où repos, farniente et soleil seront au rendez-vous.

Bonnes vacances et rendez-vous encore plus nombreux, en septembre.

Andrée COUSIN, Suzie CADET, Maryse ROUCAIROL, Danielle LACROIX, Monique Flores



LA VALLÉE DORÉE

Destinée aux séniors à partir de 55 ans , l'association est répartie sur 32 communes au coeur de la vallée de l'Hérault.

Depuis le début de l'année , nous avons visité : l' abbaye de Fontfroide et Terra Vinéa, la forteresse de Salses et le mémorial du camp de Rivesaltes, le château de Cassan et la villa gallo-romaine de Loupian, et assisté à des spectacles à l'Aréna de Montpellier.

Vous pouvez consulter le site de l'association : www.valleedoree.com

Rendez-vous à partir du 1er octobre pour les inscriptions de l' année 2019.

Bonnes vacances à vous toutes et tous.

JUDO CLUB



Palmarès des résultats - Saison sportive 2017 / 2018

Félicitations à nos jeunes judokas qui ont obtenu de bons résultats lors des 2 rencontres interclubs, Gignac et St Paul et Valmalle. 10 clubs étaient représentés avec plus de 200 judokas à GIGNAC et 5 clubs avec plus de 100 judokas à Saint Paul et Valmalle.

Au total 6 participants et cependant 6 médailles brillamment obtenues : dont 3 d'Argent et 3 de Bronze.

Remercions les parents de Bélarga Judo qui, par leur présence ont soutenu leurs enfants à l'appel de leur nom pour dissoudre l'inquiétude du combat.

Les résultats dans l'ensemble ont été satisfaisants, particulièrement pour nos jeunes ceintures blanches qui ont su surmonter l'appréhension du combat devant des ceintures supérieures. Par la technique des mouvements en général, nos judokas ont su prouver que le Judo n'est pas l'apanage de la force. Au final de chaque poule, nos judokas Bélarganais ont porté sur leurs épaules l'éclat de la modestie et du courage : clef de voute du chemin à parcourir. **Nos félicitations à tous !**

St Paul et Valmalle

SGHIR Soulaymane	Argent
JULIEN Gabriel	Bronze
BONNADIER Tom	Argent

GIGNAC

FEUVRIER Lucas	Argent
JULIEN Gabriel	Bronze
SGHIR Soulaymane	Bronze

AGENDA : LE CHALLENGE JUDO DE BÉLARGA AURA LIEU SAMEDI 24 NOVEMBRE 2018

DANSE TA VIE

Sylvie est un professeur de danse de société diplômée et met à votre disposition toute sa passion et son expérience pour vous initier ou vous perfectionner à différentes danses comme les danses de salon, le Rock, les danses latines : chacha, salsa, bacchata, danses en ligne madison, kuduro, salsa en ligne.

**TOUS LES LUNDI de 19h à 20h30 (danses de couple)
Et de 20h30 à 21h30 : Line Danse (seul)**

**INITIATION GRATUITE TOUTES DANSES
Lundi 2 Septembre 2018
De 18h à 18h45
À LA SALLE DES FÊTES DE BÉLARGA**

**Pré-inscriptions pour la rentrée de
septembre après le cours**

**Contactez Sylvie au 06 50 05 41 45
dansetavie02@gmail.com**



ANIMATION LUNDI DE PÂQUES

Petits et grands se sont réunis sur le terrain municipal bordant les berges de L'hérault avec la traditionnelle chasse aux œufs, mais aussi un parcours d'obstacles, un atelier de peinture d'œufs, un chamboule-tout ! Plein d'animations festives et joyeuses avec l'équipe du Comité des fêtes tous déguisés en lapin, poussin ou fermière ! Le tout agrémenté de crêpes et de gaufres et pour finir d'une tombola ! Une recette qui a remporté un franc succès ! À renouveler l'an prochain !



LA « BOUM » DES ADOS

Samedi 14 Avril, pour la première fois, a eu lieu la Boum des adolescents de 12 à 16 ans, bien organisée et bien sécurisée ! Une véritable discothèque dans la salle des fêtes avec sodas, pizza et bonbons, le tout sous la bienveillance des membres du Comité des Fêtes.

COMITÉ DES FÊTES



BELARGA EN FÊTE



SAMEDI 16 JUIN 2018

10H-18H Exposition de voitures et motos anciennes

10H-13H Groupe de musique
THE MOON JAZZ

14H-15H POLLUX ANIMATION

15H-18H Groupe de musique 4 BURN OUT

20H-1H DJ-FL'EVENTS BELARGA





12H A L'ANCIEN TERRAIN DE CAMPING
JAMBON A LA BROCHE & FLAGEOLETS
Vin, Café, Dessert
12 Euros par adulte / 10 Euros pour les adhérents
9 Euros par enfant / 7 Euros pour les adhérents



Partenaire officiel



20H AU TERRAIN DE PETANQUE
MOULES FRITES
Fromage, Dessert
Vin, Café
12 Euros par adulte
10 Euros pour les adhérents
9 Euros par enfant
7 Euros pour les adhérents
Uniquement sur réservation







Réservation au 0616992457 ou au 0760306644 ainsi qu'au GARAGE AMGA
Ou à L'ÉPICERIE L'ANGELETTE
Avant le 10 JUIN 2018





PLACE AU TERROIR

EN Vallée de l'Hérault
Marchés de producteurs

SAISON 2018

St-Guilhem-Le-Désert
Vallée de l'Hérault

ENTREZ DANS UNE Vallée DE LÉGENDES

ÉVÈNEMENT NOCTURNE

PLACE AU TERROIR
5 JUILLET 2018 à 18h

Nous vous donnons rendez-vous au cœur des villages pour des soirées gratuites placées sous les thèmes du partage et de la convivialité.



Animations, dégustations, buvette, petite restauration, ambiance musicale et espaces pique-nique pour déguster les produits achetés en direct auprès des producteurs...

Ambiance et bonne humeur garanties !

BÉLARGA - 05/07

Place de la République - 18h

Marché de producteurs, artisans et créateurs. Rencontres et dégustations avec les vignerons.

Buvette et petite restauration sur place : Fideua.

Animation musicale avec le duo « Candido et Cécilia » et ses musiques du Mozambique. Un cocktail surprenant aux rythmes traditionnels envoûtants.

Initiation au sport tambourin*.

Maquillage pour enfants avec la compagnie « Les Aquarellas ».

Contact Mairie : 04 67 25 00 55



UN MARCHÉ NOCTURNE ? NON, UNE SOIRÉE PLACE AU TERROIR !

Les Mairies et les associations locales, en partenariat avec l'Office de Tourisme Intercommunal Saint-Guilhem-le-Désert Vallée de l'Hérault, vous proposent bien plus qu'un marché !

Des soirées conviviales à la découverte des producteurs, des artisans et des vignerons locaux où vous aurez l'occasion d'échanger avec eux et de déguster, en direct, une production issue du terroir dans une ambiance festive et estivale.

Concerts, jeux, ateliers d'initiation, visites guidées...

On vous donne rendez-vous aux marchés Place au Terroir !



SOIRÉE DU 13 JUILLET 2018

**La Municipalité organise un repas festif
avec animation musicale
à la salle des fêtes de Bélarga
de 19h30 à 1h00**



**INSCRIPTION ET PAIEMENT AUPRÈS DE LA POSTE
AVANT LE 7 JUILLET 2018**

APÉRITIF KIR AU VIN BLANC ET SALÉS

MENU à 10 Euros/personne ADULTE
Gratuit pour les enfants jusqu'à 12 ans

ENTRÉE : salade de 3 crudités variées
PLAT CHAUD : Aligot Saucisse de LACAUNE
Tarte aux pommes et Fruits de Saison
Vins et café

*Comme le veut la tradition Bélarganaise,
n'oubliez pas vos couverts, assiettes et verres !*

CÉRÉMONIE DU 14 JUILLET 2018

Monsieur Le Maire et le Conseil Municipal invitent toute la population à la cérémonie du 14 juillet qui sera suivie d'un apéritif d'honneur.

Retrouvez-nous à la Salle des fêtes de Bélarga à 11h30



Histoire du village

Portrait : Emmanuel MAFFRE-BAUGÉ



Emmanuel MAFFRE-BAUGÉ interviewé dans les vignes.

Retrouvez le document sonore sur <https://www.cinearchives.org/Catalogue-d-exploitation-494-446-0-0.html>



Emmanuel MAFFRE-BAUGÉ au parlement européen,

© European Union 1982 - EP

Bibliographie :

Vendanges amères, Paris, J.P. Ramsay, 1976.

Entre Dieu et diable : roman, Paris, Ramsay, 1978.

Face à l'Europe des i passes, Toulouse, Privat, 1979.

Superbe et généreux Jean Maffre : mémoires d'un b roudeur (1785-1834), Paris, Fayard, 1982.

Le seigneur de Marseillan, Paris, Fayard, 1983.

L'épée à deux tranchants : roman, Pézenas, Domens, 2003.

Oriane : fille de Thau : roman, Pézenas, Domens, 2003.

Emmanuel MAFFRE-BAUGÉ est né en 1921, au lendemain de la Grande Guerre. C'est un vigneron dans l'âme et un précurseur des caves particulières, dans un Midi où les viticulteurs se regroupaient très majoritairement dans des caves coopératives. Ainsi c'est un des tout premiers à faire de la vente directe au particulier sur l'Avenue du Grand Chemin à Bélarga.

Une époque de surproduction

La Grande Guerre a largement contribué à relancer la viticulture dans le Languedoc. Après la crise du phylloxéra et les grandes manifestations de 1907, les quantités produites sont énormes et le marché est à nouveau saturé. Ce sont alors des trains entiers chargés des vins du Languedoc qui montent régulièrement abreuver les Poilus du Front pour soutenir leur moral ; jusqu'à 15 millions d'hectolitres par an. Les hommes prennent alors l'habitude de boire du vin, et lorsque le conflit cesse la population continue à consommer régulièrement du vin (plus de 140 litres par an et par habitant). Mais ce vin est d'assez mauvaise qualité et la surproduction est à nouveau présente. Les décennies vont passer, un deuxième conflit mondial aussi, mais la problématique de la viticulture en Languedoc ne va pas véritablement évoluer.

Un engagement syndicaliste

C'est dans ce contexte morose et au fil des mouvements de colère des viticulteurs, qu'Emmanuel MAFFRE-BAUGÉ, excellent orateur et syndicaliste convaincu, prend peu à peu la défense des intérêts de la vigne. Il participe à la création du premier Comité d'Action Viticole de l'Hérault en 1967 et deviendra président de la Fédération Nationale des Vins de Table et de Pays et Président de la Chambre Régionale d'Agriculture (1974). Il prendra la tête de nombreuses manifestations viticoles dans les années 70. Mais en mars 1976 à Montredon c'est le drame : la colère se termine en fusillade. On tire à balles réelles. Deux hommes y perdront la vie, un C.R.S. et un viticulteur, et beaucoup seront blessés, certains très grièvement. Profondément choqué par ces terribles événements, Emmanuel décide de se retirer de la vie syndicale.

Un combat politique

C'est à l'occasion des élections Européennes de 1979 que Georges MARCHAIS rencontre Emmanuel MAFFRE-BAUGÉ et l'invite sur la liste du Parti Communiste. Emmanuel, aussi approché par le Parti Socialiste, sent bien que l'avenir de la viticulture va désormais se jouer à Bruxelles. Il accepte la proposition tout en refusant d'être encarté P.C. afin de garder son indépendance politique. Il est élu et devient Député Européen. Réélu en 1984 et membre de la Commission Agricole, il veillera aux intérêts de la France lors de l'entrée dans la CEE de La Grèce (1981), de L'Espagne (1986) et du Portugal (1986). Il quittera ses fonctions en 1989.

L'écrivain

Emmanuel MAFFRE-BAUGÉ était aussi un passionné de littérature et d'écriture. Grâce à *Vendanges amères* (1976), son premier roman, il est invité par Bernard Pivot lors de l'émission *Apostrophes* et par Jacques Chancel pour l'émission *Radioscopie*. Il écrira en tout 7 ouvrages, pour l'essentiel des romans. Anne, sa fille publiera *Emmanuel, une terre qui s'écrit*, une biographie romancée de son père. Après une vie de combats syndicaux et politiques, et après une vie familiale parfois tourmentée, Emmanuel MAFFRE BAUGÉ s'éteint le 22 juin 2007. Il repose dans le cimetière du village. L'école de Bélarga porte depuis son nom tout comme le collège de Paulhan.

PREMIER PACS SIGNÉ À BÉLARGA



Depuis Novembre 2017, la gestion du PACS est assurée par les officiers d'état civil en mairie.

Monsieur Le Maire, José MARTINEZ, a eu le plaisir d'enregistrer le 1er PACS sur la commune le **30 Mars 2018**.

Lucie TORRO et Brice MUNOZ ont accepté pour cette occasion d'être photographiés devant la mairie de Bélarga.



NAISSANCE DANS LE VILLAGE

Justine est née le 11 décembre 2017 à 9h33. Un heureux événement dans une famille. Mais cette naissance est un peu particulière, puisqu'il y a bien cinquante ans que ce n'était pas arrivé dans notre commune : Justine est née au domicile familial à Bélarga. Cet accouchement au village, avec une semaine d'avance, n'était évidemment pas vraiment prévu. Mais en ce matin du 11 décembre les contractions sont arrivées très vite et les pompiers ont été appelés.



Arrivés sur place, les 3 pompiers ont constaté qu'ils n'auraient pas le temps d'arriver dans une structure hospitalière et ont procédé à l'accouchement sur place. Quand le médecin est arrivé, Justine était déjà née ; 3,5 kg pour 51 cm. Stéphanie et Vincent LENHOF, arrivés depuis peu et installés aux Arbousiers, sont les heureux parents de la ravissante Justine qui fait également le bonheur de ses deux grands frères. Nous leur renouvelons tous nos vœux.



LES COMMERÇANTS ET ARTISANS



DOMAINE DE BUSSAC
Didier & Natalie CAZOTTES
Producteurs Eleveurs

1, Route de Puilacher
34230 BELARGA
06.13.07.67.51

VELLA Benjamin
RENOVATION & NEUF
Zinguerie



Vella Benjamin
E.U.R.L.
17 montée des chênes
34230 Belarga
06.28.54.44.28
benjaminvella11@gmail.com

ÉRICBYACHE
PLAQUISTE - CHARGÉ D'AFFAIRES TOUT CORPS D'ÉTATS

06 15 50 87 31
13 Montée des Chênes 34230 Belarga
eric.brh@hotmail.fr

NEUF & RÉNOVATION
Craquelard - doublage - isolation - cloison - joint

DOMICIL SERVICES
multiservices , travaux à domiciles

bricolage,peinture,jardinage,nettoyage
livraison et montage de meubles en kits,
petit déménagement et débarrasage
encombrant,vitres,pose chenaux .ect.....

adresse mail:domicilservices34@gmail.com
TEL :06.86.32.24.88

Chambre d'hôtes GITE
Au Moulin de Belarga

20 avenue du télon
34230 Belarga
Hérault
04 67 25 36 19

mriboux@aol.com
ouvert à l'année

DB PRO-POSE

BONSIGNORI DAVID
MENUISIER PLAQUISTE

06.84.40.42.22

dbpro-pose@hotmail.fr

SUD FACADE

06 85 87 03 49
kaskas30@hotmail.fr

Siret: 50204128000049
Ravalement de façade - Maçonnerie
Devis gratuits

A.M.G.A.
Auto.Mécanique.Générale.Agricole
Technicité : Moteur - Boite - Pont
Entretien & Réparation

ALLINGRY JEROME
06.16.99.24.57
04.99.57.04.39

jerome.allingry@orange.fr
Montée des chênes
34230 BELARGA

VATOU TRAITEUR BELARGA

Pour un moment d'exception
Une équipe de professionnels
à votre service.

DEVIS PERSONNALISÉ sur demande
pour MARIAGE, REPAS DE FAMILLE, ASSOCIATIONS, CONGRÈS
Livraison en liaison chaude et froide

13, rue du Barry 34230 BELARGA
04.67.25.10.03 - 06.81.35.15.69
vautretraiteur@wanadoo.fr
www.vautretraiteur.com

FL Party
anime vos Soirées

Sono - Eclairage - Toutes animations
Tél. 06 75 49 15 59

COMMERÇANT / ARTISAN	COORDONNÉES	ADRESSE À BÉLARGA
ARTISAN CREPIER	06.16.47.54.55	12 Route Croix St Antoine
Mme BONNADIER Marie	www.crepeadomicile.voila.net	BELARGA
EPICERIE L'ANGELETTE	04.99.57.08.66	Place de la République
Angélique GAL	NOUVEAU	BELARGA
RESTAURATION - FOOD TRUCK	MR CANADAS	Parking Carrefour PAULHAN
PAELLA DEL CHULY	06.84.27.29.57 NOUVEAU	BELARGA
INFIRMIERS	04.67.24.35.88 / 07.78.67.01.69	5 Rue de l'église
M. et Mme DUREUX L&C	assistanceinfirmiere@laposte.net	BELARGA
ELECTRICITE		6 Chemin des Combettes
M. FILLIETTE JC	06.13.28.12.12 - 04.67.25.29.31	BELARGA
FERRONNERIE	04.67.42.75.38	5 Rue des Micocouliers
M. FEUVRIER Nicolas	ferroneriesaintjean@wanadoo.fr	BELARGA
LANGUEDOC PREVENTION	04.67.24.85.51 / 06.03.89.12.15	24 rue des Arbousiers
M. MARGUERITE JL	lanquedocprevention@hotmail.fr	BELARGA
MACONNERIE		
M. MAURICE Frédéric	06.60.92.03.66 fred.maurice@hotmail.com	12 Route Croix St Antoine BELARGA
M. IMOUGAR Hssain	04.99.57.07.18	6 rue des Arbousiers BELARGA
STE DE NETTOYAGE		19 Avenue du grand Chemin
VINCENT	04.67.89.67.20	BELARGA
PLOMBERIE- CHAUFFAGE		
M. SGHIR Ahmed	06.60.05.15.49	7 rue des Arbousiers BELARGA
M. SIMON Yannick	06.50.62.77.07	Les berges de l'Hérault BELARGA
PLOMBIER - CHAUFFAGISTE	Jonathan PETIT	29 Rue du grand Chemin
jonathanpetit34@hotmail.com	07 67 21 64 01 NOUVEAU	BELARGA

Yannick SIMON
PLOMBERIE - CHAUFFAGE

- Climatisation
- Pompe à chaleur
- Plancher chauffant

11, rue des Berges de l'Hérault
34230 BELARGA
06 50 62 77 07
yannick.simon1@hotmail.fr

domaine les
QUATRE amours

France et Michel Siohan-Cuny
8 route Croix de Saint-Antoine
34230 Belarga
T. 04 67 24 60 89 - 06 33 65 15 39
fmsiohan@wanadoo.fr
www.les4amours.com

ÉTAT CIVIL DE BÉLARGA

NAISSANCES - Nos joies :

Nous souhaitons un heureux avenir à :

LENHOF Justine née au village le 11/12/2017

FORTÉ Léo né le 5 Mai 2018

PARDAL Julian, né le 8 Mai 2018



MARIAGES et PACS

Tous nos vœux de bonheur :

Mariage de PELLICER Ingrid et GRANDET Jonathan 9 Juin 2018

PACS de TORRO Lucie et MUNOZ Brice le 30 Mars 2018



DÉCÈS - Nos peines :

Nous renouvelons nos condoléances aux familles de :

ROUCAIROL Hubert décédé le 13 Mars 2018



OUVERTURE DE LA MAIRIE AU PUBLIC

Nous vous informons que les horaires d'ouverture au public
de la Mairie sont :

Lundi, mardi, jeudi et vendredi de 8h30 à 12h30

Fermeture de la mairie le mercredi toute la journée.

Monsieur Le Maire, José MARTINEZ, et son adjointe assurent des

permanences sur rendez-vous comme suit :

M. José MARTINEZ, le Maire, les samedis matin

Mme Roberte JULIEN, adjointe, les mardis matin

MAIRIE DE BÉLARGA

Place de la république 34230 BÉLARGA

Téléphone : 04.67.25.00.55 - Mail : mairie.belarga@wanadoo.fr

Site internet : www.belarga.fr

Directeur de la publication : José MARTINEZ

Chargée de Communication : Christina VACIRTZIS

Bulletin Municipal juin 2018